

# La Médiathèque des Ulis

par Martine Camber\*

*La médiathèque des Ulis touche 40% de la population de cette ville de l'Essonne dont une partie des habitants vit dans des conditions difficiles. Depuis plus de dix ans, elle s'est engagée dans une politique d'accueil des très jeunes enfants et de leur famille. Action qui mobilise l'ensemble de l'équipe, un tel projet n'étant possible s'il est considéré comme une priorité qui s'inscrit dans les objectifs généraux de l'établissement et implique la consolidation des partenariats*

M. S. Bloch,  
in Guide du jeune lecteur  
en Essonne, A.C.C.E.S. 91



La sensibilisation de l'ensemble du personnel de la médiathèque va de pair avec celle de nos partenaires : introduire du culturel dans le médico-social n'est pas toujours bien accepté ! De nombreuses rencontres avec les diverses équipes des établissements d'accueil de la Petite enfance sont nécessaires. Il s'agit ensuite d'obtenir l'aval de leur tutelle municipale ou départementale afin d'être en quelque sorte « labellisé ».

Pour être réellement reconnue sur le terrain, cette action initiée par la médiathèque et réunissant divers établissements publics, privés, associatifs, devait être soutenue financièrement par des partenaires institutionnels (DRASS, DRAC, FAS, Conseil général, etc.). L'action « Livre et petite enfance » s'est tout de suite inscrite, grâce à la DRAC Ile de France, dans un cadre plus vaste : celui d'une Convention de développement culturel signée entre l'État, l'Éducation nationale et la Ville des Ulis, et visant à mettre en place un Plan-lecture. Découlait de celui-ci un projet de prévention contre l'illettrisme auquel pouvaient se rattacher les actions « Petite enfance » déjà expérimentées sur le terrain. Le soutien financier de l'État encourageait les élus locaux à s'impliquer à leur tour.

Actuellement le financement du FAS est complété par les subventions procurées par un

Contrat d'agglomération visant les actions en direction des populations issues de l'émigration et des DOM-TOM. Ce budget garantit une pérennisation de l'action et permet de développer des formations, d'engager une vacataire spécialisée, pour alimenter des dépôts de livres chez nos partenaires.

A.C.C.E.S. a été le pivot de tout ce projet, facilitant les contacts avec nos partenaires, alimentant la réflexion des personnels par des séminaires de l'Essonne, organisant des journées de formation et d'approfondissement, menant des actions expérimentales sur des terrains nouveaux.

L'accueil de ce nouveau public, s'il n'a pas encore rallié à sa cause tous les professionnels concernés, est loin d'avoir convaincu l'ensemble des pouvoirs publics. Or nous avons besoin du soutien des villes, mais aussi des départements, des régions et de l'État. Par exemple, nombre de domaines relèvent des départements : les PMI, les assistantes maternelles - pour lesquelles aucune formation au livre n'est prévue avant l'agrément - les BDP qui ont un rôle moteur à jouer pour développer de nouveaux moyens vis-à-vis des tout-petits et de leur famille. Ce nouveau défi pour la lecture publique concerne les acteurs dont les domaines de compétence dépassent largement les murs de nos bibliothèques ! ■

\* Martine Camber est la directrice de la médiathèque des Ulis (Essonne).